

Sécurité contre insécurité, une perspective géopolitique

Rédigé le 29 juillet 2013 par : Nicolas Bárdos-Féltoronyi



La sécurité et l'insécurité aussi bien que les sentiments que l'on peut en voir varient beaucoup, selon les personnes, en fonction des échelles individuelle et collective ou sur base des responsabilités que l'on assume. Dans la mesure du possible, les objectiver s'avère utile pour résoudre les problèmes qu'ils font naître, alors que les ressentir et endosser nécessitent à la fois affection, solidarité et aide.

Ainsi, notre société développe un chômage incessant et de la violence, connaît des maladies et des invalidités de divers ordres, et enregistre des catastrophes et des désordres.

Notre sentiment d'insécurité ne fait qu'augmenter de jour en jour ! D'où nos exigences de sécurité tant économique, sanitaire, politique et environnementale que personnelle et communautaire^[1]. Mais gare à nous que nos revendications ne se métamorphosent pas en mesures « sécuritaires » contre nos libertés.

A l'échelle internationale, les défis liés à la sécurité sont nombreux et complexes. Est-il possible de les identifier et de les évaluer ? De quelle nature sont-ils ? Comment les dynamiques géostratégiques au niveau mondial interagissent-elles avec notre quotidien ? S'il est difficile d'apprécier l'impact de ces défis internationaux sur notre perception de l'insécurité, nous pouvons toutefois relever les facteurs de « risque » au niveau mondial. Ces

défis, auxquels notre vie de tous les jours n'est jamais tout à fait étrangère, influent – souvent à notre insu – sur notre manière de penser notre relation à l'autre et notre place dans la société. Il importe donc d'y être attentif, pour être capable de les analyser et de pouvoir, en conscience, devenir acteurs de changement et de paix

Une dialectique non sans défi !

Dans le monde, les sept “risques ou défis” identifiés par l'ONU sont, en ordre d'importance décroissant, les suivants^[2]:

- trois de nature socio-économique: pauvreté; maladies et épidémies; détérioration environnementale;
- deux de caractère militaire: conflits inter-étatiques et prolifération d'armes bactériologiques, chimiques et nucléaires;
- enfin, deux autres très proches l'un de l'autre : le terrorisme et la criminalité (le commerce de drogues et d'armes autant que la traite humaine et principalement celle des femmes).

En général, ces “risques ou défis” constituent véritablement les sources majeures de tout sentiment d'insécurité. Tous ces motifs d'inquiétude graves doivent être analysés. Les trois premiers risques ne sont aucunement de nature militaire. Tantôt les mesures sociales accrues (et non réduites), tantôt un système de santé développé ou des mesures environnementales peuvent combattre ces phénomènes. Les risques comme les conflits et la prolifération peuvent souvent être prévenus par la diplomatie et la coopération au développement. Le terrorisme et la criminalité sont les affaires de la police et ne relèvent pas d'actions militaires ou diplomatiques (sauf si, aux yeux de certains, ils deviennent un prétexte à des actions comme « la guerre au terrorisme »).

En élargissant l'exemple de « la guerre au terrorisme », on observe un huitième « risque ou

défi », c'est-à-dire simplement l'agressivité accrue chez nous comme partout au monde, faisant notamment suite à la crise économique.

Il existe également un neuvième « risque ou défi » à mentionner ! Dans la fameuse globalisation dont on nous parle souvent, les multinationales se disent toujours « agressives » dans leurs stratégies de conquête des chaînes de production (de la matière première au produit fini), de la localisation de leurs activités, des marchés et de la gestion personnelle. Chez nous, cela signifie des délocalisations nombreuses, des détériorations manifestes des conditions du travail et des suppressions d'emplois. Dans les « pays neufs », c'est très souvent l'exploitation parfois éhontée des personnes et des richesses naturelles, sans égard pour l'environnement. L'exemple frappant en est à cet égard le Congo[3].

Quid alors de la sécurité et de la défense de celle-ci ?

En nous limitant à la sphère internationale, nous pouvons dire que la sécurité d'un pays tourne autour de quelques notions de base telles que la défense et la protection de

- l'Etat, le territoire et la société, ainsi que le bien-être de la population au sens large du terme ;
- les intérêts socio-économiques propres de tout le monde et pas seulement du monde des entreprises;
- les valeurs et l'existence de la démocratie et du pluralisme, de la justice et de la légalité ou de la liberté, et des droits humains ;
- la liberté, la stabilité et l'ordre sur le plan international qui favorisent la majeure partie de la population de chaque pays.

La notion de sécurité se conjugue donc en fonction des menaces, des risques et des défis[4]. La 'défense collective' assure la sécurité d'une alliance face à des tiers, tel que le traité de Lisbonne fournit par son paragraphe 47/5 aux pays membres de l'UE. Sur le plan international, la 'gestion de conflit' comprend toute action entreprise par un tiers en vue d'éviter qu'un différend entre deux ou plusieurs parties ne dégénère en conflit armé ou, en cas d'échec, en vue de mettre fin au conflit et, finalement, d'empêcher qu'il ne reprenne. La 'paix' qui est tour à tour soutenue, rétablie, imposée, consolidée, maintenue, mise en œuvre

et reconstruite répond en fait à un large éventail de situations^[5].

On peut se montrer optimiste et prétendre que les préparatifs à la défense et à la gestion des crises sont conciliables et que l'on peut donc former des unités caméléon moyennement mais suffisamment aptes à remplir les deux missions. Cela reste à prouver, nous semble-t-il, tant en ce qui concerne le personnel que l'équipement. Ce qui nous semble néfaste, ce serait de vouloir former des 'soldats de paix', inaptes au combat, mais prodiguant sans formation ni expérience de l'aide humanitaire ou de l'aide au développement, dans l'espoir démagogique de rendre ainsi les forces armées plus populaires. Les forces armées ne sont ni une force de police, ni un arbitre politique et encore moins un bâtisseur de société civile. Il convient d'éviter d'embourber les militaires dans des tâches de maintien de la paix, de ne les utiliser que dans le but d'imposer durablement la paix.

La démilitarisation et le désarmement

A partir de ces diverses considérations, la question de s'armer ou de se désarmer doit affronter des dilemmes sévères et rencontrer des dialectiques redoutables. *Dilemmes*, car éthiquement et économiquement, nous pouvons ne pas aimer voir réarmer notre pays et les pays de nos alliances militaires (l'UE ou l'OTAN). Un tel réarmement soulève des interrogations graves en termes politico-moraux, des coûts exorbitants d'armes et de démarches de paix. En tous les cas, il se prête à la « course des armements », si néfaste. *Dialectiques*, car un désarmement unilatéral comporte des risques significatifs face à d'autres puissances qui peuvent menacer notre sécurité, tout autant qu'un réarmement provoque des cercles vicieux d'emballement. Malgré ces dilemmes et dialectiques, nous sommes persuadés qu'un armement limité et raisonnable autant qu'un désarmement vigoureux sont, simultanément possibles afin de garantir notre sécurité extérieure.

Signalons à cet égard que le désarmement européen a déjà réalisé des progrès notables par

- la quasi dénucléarisation,
- la diminution sensible des effectifs,

- la non-augmentation relative des dépenses.

Si l'armée est jugée nécessaire, elle ne doit pas représenter une source d'inquiétude pour les pays voisins mais s'avérer suffisante pour une intervention collective de plusieurs d'entre eux sous les ordres de l'ONU. Cette formule permettrait d'enclencher des économies d'échelle, et par conséquent, une réduction des coûts budgétaires et d'accentuer corrélativement le désarmement. Les problématiques du développement d'une défense civile et de la neutralisation progressive de l'UE pourraient enfin être également envisagées[6]. Mais il reste à cet égard beaucoup à parcourir...

[1] Voir, Thierry de Lannoy, Convergence des luttes, in : *Le Sentier de la Paix*, n° 61, janvier-février-mars 2013.

[2] « Groupe de personnalités de haut niveau de l'ONU » nommé par Kofi Annan pour étudier les menaces pour la sécurité internationale et faire des recommandations sur les changements nécessaires, Nations Unies, 2004.

[3] Les nombreuses publications de la Commission Justice et Paix Belgique francophone, ainsi que David van REYBROUCK, *Congo. Une histoire*, Actes Sud, Arles, 2012 & GRESEA échos, Congo, n° 72, novembre/décembre 2012.

[4] Voir pour plus de détails, Nicolas Bárdos-Féltoronyi, *l'Europe et la paix. Les questions d'un géopolitologue*, Couleur livres, Charleroi-Bruxelles, 2013.

[5] Nicolas ROUSSEAU (avec la collaboration de Nicolas Bossut, Nicolas Bárdos-Féltoronyi et Laure Borgomano), *Peut-on empêcher les crimes de masses ? La responsabilité de protéger à l'épreuve de la réalité*, Couleur livres, Charleroi-Bruxelles, 2012.

[6] Nicolas Bárdos-Féltoronyi, Ignace Berten & Nicolas Bossut, *Après l'OTAN. La neutralité, une option stratégique pour l'EU ?*, Couleur livres, Charleroi-Bruxelles, 2011.



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120